

2022



Feuille d'inscription pour Escorteurs

Nom :			_ Prénom :			
Adresse :						
NPA :	Ville :				N° Natel :	
E-mail :				F	Profession :	
Taille habits: S	- M - L - XL	- 2XL - 3XL	J'ai déjà p	articipé à une édi	ition du TdR : Non	- Oui Groupe n° :
Je suis membre :	□FMVs	☐ Motards	en Folie □	AM-TPV	ESMJ □ autre :	·
Moto: Plaque:_		Marque : _		_ Modèle :		Cylindrée :
J'ai une assuranc	ce Casco :	☐ Totale	☐ Partielle	□ qu'une RC	Cie d'assuranc	ce :
A joindre impérativement : copies du permis de circulation et du permis de conduire (2 faces)						
Je serai disponible pour la totalité du TdR 2022 (24 avril + 26 avril au 1er mai)						
☐ Ma 26 avril☐ Je 28 avril☐ Sa 30 avril☐	Prologue à L Etape Echall	ausanne ens - Echaller	a pes suivante s is		Etape La Grar Etape Valbroy	nde Béroche - Romont
Par ma signature, je confirme ma participation au TdR2022 sous l'égide de la Commission des Escortes de la FMVs et confirme avoir pris connaissance des conditions de participation ci-dessous et de les accepter sous peine d'exclusion. La confirmation de l'inscription définitive vous sera communiquée par e-mail pour fin janvier 2022. Par ma signature, je prends note que ni l'organisation du TdR, ni la FMVs n'assure plus les motos en RC ni en Casco, et certifie être assuré à titre privé durant ce type de manifestation. En cas d'accident, la FMVs prend en charge la franchise jusqu'à hauteur de CHF 1000.00 pour les membres FMVs et jusqu'à CHF 500.00 pour les non-membres, pour autant que le pilote ne soit pas fautif.						
Lieu et date :				Signatu	ıre :	
Inscription et copies des permis à renvoyer, soit par e-mail à : escortesvs@fmvs.ch, soit par courrier à : Commission Escortes FMVs, Eric Caloz, Rue de Fosseau 8A, 1955 Chamoson						

Conditions de participation :

- Les motards participant à cette manifestation le font à titre de bénévoles
- L'organisateur prend en charge les frais delogistique (logement, repas, transport, carburant, dépannage)
- ✓ Etre en possession d'un permis de conduire valable de la catégorie de sa moto (pas de permis L « provisoire »)
- Avoir une moto homologuée et conforme à la LCR avec une autonomie d'au moins 200 km. Les motos trop bruyantes et peu maniables, ainsi que les scooters <400 cm3 ne seront pas acceptés
- Avoir un équipement de motard adéquat (casque, veste, gants, pantalon et bottes de moto obligatoires). Casque modulable recommandé
- Avoir une parfaite maîtrise de sa moto et justifier d'au moins 500 km de « roulage » avant la manifestation (pas de « sortie de plaque » juste avant la semaine de course)
- Avoir une bonne résistance au stress et être en bonne santé
- Pour les nouveaux escorteurs, s'engager à suivre les cours de formation donné par les organisateurs
- Pour tous les engagés, la participation à la journée de formation du dimanche 24 avril est OBLIGATOIRE
- La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite avant et pendant les missions. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles